

Proposition relative à la mise sur pied du **Centre d'innovation sociale Anáhuac**

Sommaire

Contexte

Avec le soutien de divers établissements d'enseignement du Canada, du Mexique et des États-Unis, y compris la Faculté de responsabilité sociale (FRS) de l'Université Anáhuac, en 2018, la Commission de coopération environnementale (CCE) a constitué le Réseau d'ÉcoInnovation dans le but de renforcer les programmes universitaires traditionnels, et de fournir aux étudiants et aux collectivités des outils favorisant l'entrepreneuriat, l'innovation et le développement durable dans une optique de croissance verte. L'objectif consiste à ce que les jeunes accroissent la portée de leurs projets en menant à bien leurs activités de développement durable avec le soutien des centres d'innovation. Ces centres serviront à catalyser les connaissances afin de trouver des solutions concrètes à des problèmes sociaux, environnementaux ou économiques réels qui touchent divers secteurs stratégiques et différentes collectivités et régions. L'une des préoccupations qui représentait une priorité, et donnait certainement lieu à l'une des tâches les plus importantes de la FRS de l'Université Anáhuac, consistait à transférer des connaissances en dehors des établissements universitaires et de se concentrer sur la création de valeurs sociales en tirant parti du développement et de possibilités favorisant la participation des secteurs public, privé et social.

Le présent document résume une proposition relative à la mise sur pied du Centre d'innovation sociale Anáhuac (CISA), lequel répondra à des besoins et à des enjeux précis en matière de responsabilité sociale de la part du milieu universitaire, mais en étroite collaboration avec les secteurs public et privé. Le fait d'adhérer au Réseau d'ÉcoInnovation et d'avoir des échanges d'idées avec les autres membres, dont le *Tom Love Innovation Hub* (Centre d'innovation Tom Love) et l'Université de l'Oklahoma, a grandement contribué à l'élaboration de cette proposition.

Celle-ci repose sur un fondement important : le concept de « création de valeur partagée », introduit par Michael Porter, qui se définit comme un ensemble de politiques et de pratiques de fonctionnement qui, par l'entremise des établissements d'enseignement supérieur, stimule la compétitivité des projets, des entreprises et des institutions, tout en améliorant les conditions économiques et sociales des collectivités.



Les centres d'innovation sociale

L'un des modèles qui facilitent le plus la collaboration entre les universités, les gouvernements et le secteur privé est celui des centres d'innovation sociale, où l'on encourage les innovations sociales, économiques et environnementales dans un écosystème multidisciplinaire qui procure les outils, les espaces et l'encadrement permettant d'innover et d'acquérir des valeurs intellectuelles et sociales qui alimentent les projets.

Les concepts tels que « pépinière d'entreprises », « centre d'affaires » et « centre d'innovation » offrent des espaces qui constituent des pépinières d'idées qui, avec l'aide de spécialistes dans nombre de domaines, contribuent à la réalisation d'un éventail de projets et d'entreprises. Le premier parc de recherche scientifique et technologique (le Stanford Research Park) a été fondé par l'Université de Stanford en 1951 dans le but de transmettre directement au secteur privé les découvertes et les avancées qu'elle réalise. Son succès a été tel que le modèle s'est rapidement répandu dans le reste des États-Unis puis en Europe. On compte à ce jour près d'un millier de ces pépinières ou centres seulement aux États-Unis, et elles soutiennent des groupes de travail, de formation, de développement et d'expérience professionnelle à caractère multidisciplinaire touchant à des domaines qui se situent en dehors des secteurs technologique, financier et social.

Les objectifs et le modèle du Centre d'innovation sociale Anáhuac

L'objectif principal du Centre d'innovation sociale Anáhuac (CISA) consiste à mettre sur pied une pépinière de chercheurs, d'entrepreneurs et de professionnels innovateurs qui œuvrent pour le bien commun des collectivités et des groupes d'intervenants. Les six objectifs fondamentaux du CISA, dont certains se réaliseront par l'intermédiaire du Laboratoire de responsabilité sociale, sont énoncés dans la **figure 1**, alors que les divers éléments du modèle du CISA le sont dans la **figure 2**.



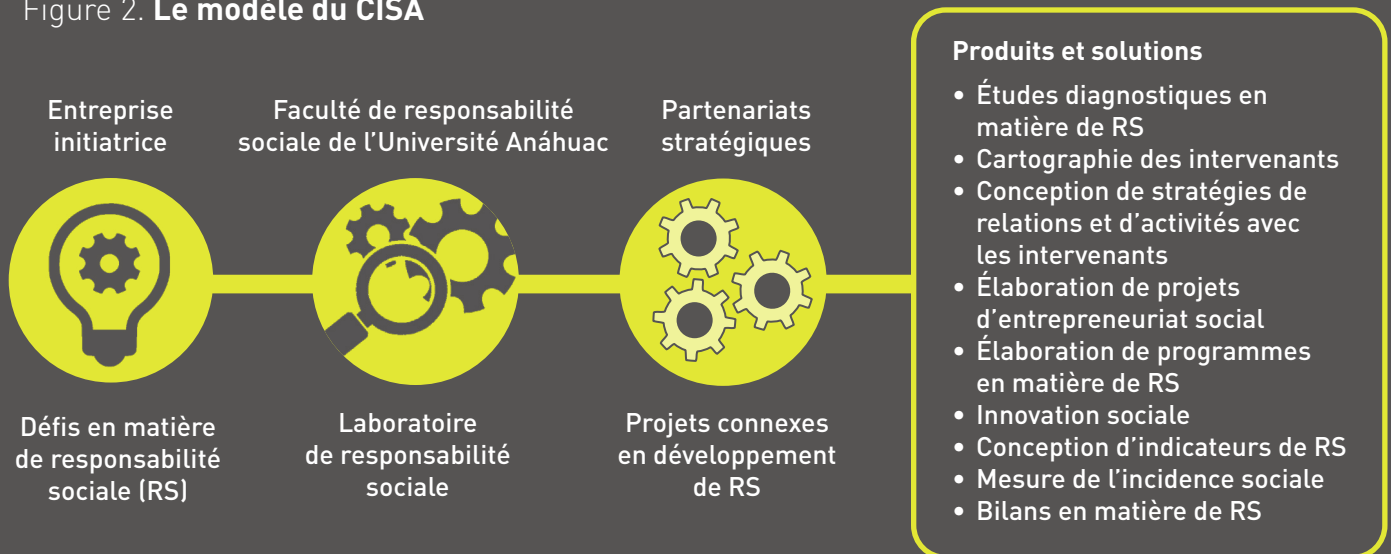
Avantages du Laboratoire de responsabilité sociale

- Potentiel élevé de création de valeurs sociales, économiques, environnementales, commerciales et universitaires.
- Solutions innovantes afin de répondre à des besoins insuffisamment ou pas du tout satisfaits.
- Satisfaction des besoins et/ou résolution des problèmes grâce à la création de valeur partagée.

Figure 1. **Les objectifs du CISA**



Figure 2. **Le modèle du CISA**



La conception du CISA comporte deux phases. Au cours de la première, il n'aurait pas d'infrastructure physique, puisque la Faculté de responsabilité sociale (FRS) dispose d'espaces libres où divers groupes d'étudiants, ayant la capacité de résoudre des problèmes avec un encadrement adéquat, travaillent actuellement de concert avec les collectivités qui en ont besoin. La deuxième phase comprendrait la recherche d'un espace réservé au CISA pour mener à bien les activités nécessaires à la recherche et au développement d'idées, mais aussi à la mise sur pied de projets dans les domaines de l'entrepreneuriat et de l'innovation sociale.

Les partenariats stratégiques

Des partenariats stratégiques de coinvestissement et de mise en œuvre de projets seront établis grâce à des mesures particulières. La participation du secteur privé constituera un élément clé en suscitant des demandes ou des défis particuliers sur des thèmes liés à la responsabilité sociale par l'intermédiaire de la FRS. Les partenariats stratégiques à l'intérieur et à l'extérieur de l'Université Anáhuac revêtent une grande importance en vue d'élaborer des projets à haut rendement en fonction des exigences des secteurs, ou des besoins déterminés par l'université ou les secteurs stratégiques, et ce, afin d'obtenir des résultats et des produits précis qui constituent une valeur partagée au sein du CISA, comme l'indiquent les éléments suivants :

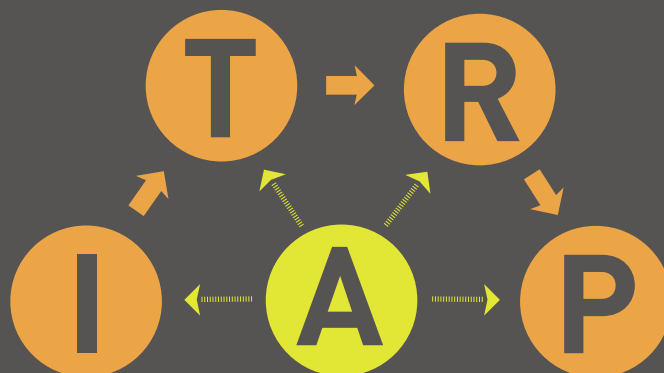
Partenariats (A) : Conception et mise en œuvre de projets ayant des incidences locales, régionales ou nationales, dans une perspective multidisciplinaire et avec la collaboration de différents intervenants des secteurs universitaire, public, privé et social. Les partenariats constituent l'axe central de la mise sur pied de projets qui ont une incidence positive.

Innovations durables (I) : Production, dans une optique universitaire, d'innovations qui répondent à des exigences particulières de la part des secteurs participants ou des bénéficiaires, et qui donnent suite aux objectifs de développement durable (ODD), créent de la valeur, et ont des incidences dans différents milieux et à différents niveaux.

Tendances en matière de responsabilité sociale (T) : Surveillance des tendances en matière d'innovation et de responsabilité sociale par la mise en place d'une plateforme de suivi des progrès accomplis aux échelles locale, nationale et internationale à des fins de consultation et de prise de décisions.

Recherches à des fins de transfert de connaissances et de technologies (R) : Recherches fondamentales et appliquées en matière d'innovation et de responsabilité sociale par des universitaires et des étudiants de la faculté, selon les exigences des divers secteurs participants ou bénéficiaires.

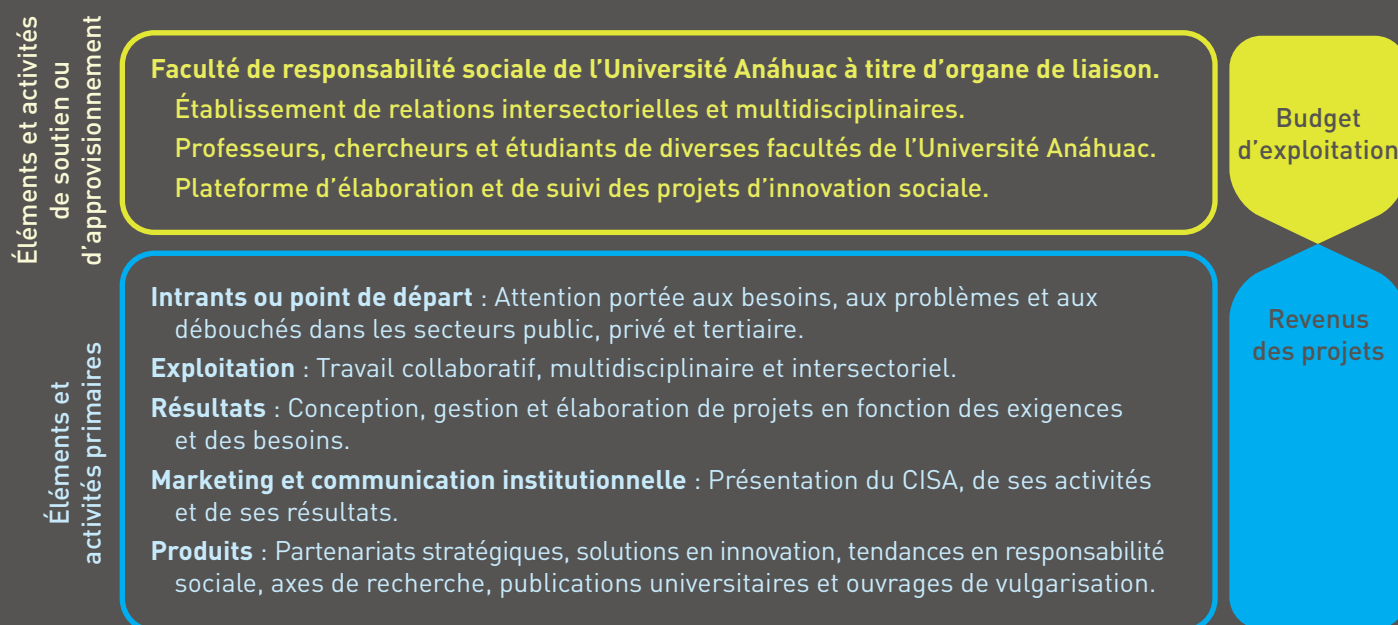
Publications (P) : Production et distribution de publications universitaires et d'intérêt général pour faire connaître les résultats de recherche, les tendances, les solutions et les partenariats.



La chaîne de valeur du CISA

Pour assurer l'exploitation du CISA, nous proposons une chaîne de valeur comprenant deux principaux types d'éléments et d'activités : de soutien ou d'approvisionnement, et primaires (voir la **figure 3**), ainsi que la création de trois comités clés : le comité de direction du CISA, le sous-comité des opérations du CISA et le comité de transformation culturelle (CTC). La principale mission de ce dernier consiste à formuler des suggestions au comité de direction sur de nouvelles façons de faire, et ce, en adoptant ou en bonifiant les propositions et les activités qui cadrent avec trois composantes essentielles : la responsabilité sociale, l'innovation, ainsi que la diversité et l'inclusion.

Figure 3. **La chaîne de valeur (fonctionnement) du CISA**



Remerciements

La proposition relative à la conception et à la mise sur pied du Centre d'innovation sociale Anáhuac a été élaborée par Miguel Ángel Santinelli Ramos, Ph. D. (gestion du projet), Klaudia Sánchez Espíndola (coordination, conception et élaboration), Oscar Mauricio Alvarado Gómez (conception et élaboration), Brenda Morales Márquez (élaboration) et Paola Yazmín Orozco Barragán (élaboration), et avec la collaboration d'Héctor Eduardo Hernández Vázquez, d'Evelyn Vanessa Loredó Lara et de Diego Mora Azcárraga.

Personnes-ressources

Pour de plus amples renseignements, prière de contacter :

Miguel Ángel Santinelli Ramos ou Klaudia Sánchez Espíndola à la Faculté de responsabilité sociale de l'Université Anáhuac.